

INCI Déclaration

Nom commercial : Poly Acryl Gel Liquide Nude

Code CPNP : 5650888

Ingredients / INCI	CAS	EINECS	CI	Amount (%)
Urethane Acrylate Oligomer	71549-84-3	n/a	n/a	25-50
ISOBORNYL METHACRYLATE	7534-94-3	231-403-1	n/a	25-50
Aliphatic Urethane Diacrylate	n/a	n/a	n/a	10-25
BIS-HEA POLY(1,4-BUTANEDIOL)- 9/IPDI COPOLYMER	n.a.	n.a.	n.a.	10-25
SILICA CAPRYLYL SILYLATE	92797-60-9	296-597-2	n/a	1-5
Methyl Benzoylformate	15206-55-0	239-263-3	n/a	1-5
Glass	65997-17-3	266-046-0	n/a	0.1-1
Ethylene Glycol Diacrylate	2274-11-5	n.a.	n.a.	<0.1
Ethylhexyl Acrylate	103-11-7	203-080-7	n/a	<0.1
Synthetic Fluorophlogopite	12003-38-2	234-426-5	n/a	<0.1
Aliphatic Urethane Acrylate	n/a	n/a	n/a	<0.1
PEG-4 Trimethylolpropane Triacrylate	28961-43-5	500-066-5	n/a	<0.1
PEG200 Dimethacrylate	25852-47-5	n/a	n/a	<0.1
P-Hydroxyanisole	150-76-5	205-769-8	n/a	<0.01
Silica Dimethyl Silylate	68611-44-9	271-893-4	n/a	<0.01
Polyester Resin	n/a	n/a	n/a	<0.01
Tin Oxide	18282-10-5	242-159-0	n/a	<0.01
Modified Polysiloxane	n/a	n/a	n/a	<0.01
ETHYLPHENYL TRIMETHYLBENZOYL PHOSPHINATE	84434-11-7	282-810-6	n/a	<0.01
Isopropylidenediphenyl				
Bisoxhydroxypropyl Methacrylate	1565-94-2	216-367-7	n/a	<0.01
Hydroquinone	123-31-9	204-617-8	n/a	<0.01
Triethylene Glycol Dimethacrylate	109-16-0	203-652-6	n/a	<0.01
BHT	128-37-0	204-881-4	n/a	<0.01
CI 77891	13463-67-7	236-675-5	77891	0.1-1
CI 77491	1309-37-1	215-168-2	77491	<0.02
CI 77007	57455-37-5	309-928-3	77007	<0.01
CI 77499	12227-89-3	235-442-5	77499	<0.01
CI 74160	147-14-8	205-685-1	74160	<0.01

Fiche de données de sécurité

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

Nom commercial : Poly Acryl Gel Liquide Nude

Code CPNP : 5650888

Utilisations finales : Gel de construction

Fabricant : SNL S.A.R.L

66 rue Alfred Sisley,

76620, Le Havre

Tel : +33 02 52 59 56 52

Courriel : info@lovanailsystem.com

Informations en cas d'urgence : SNL S.A.R.L

E-Mail : info@lovanailsystem.com

Contact : LOVASCO

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit/mélange : Résine photopolymérisable/gel UV. Réservé à un usage professionnel.

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP : Irritations oculaire 2 : H319 ; Irritations cutanées 2 : H315 ; Sensibilisation cutanée 1A : H317

Principaux effets indésirables : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Provoque une atteinte oculaire grave.

2.2. Éléments d'étiquette

Éléments d'étiquette :

Mentions de danger : H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

Pictogrammes de danger : GHS07 : Point d'exclamation



Mots-clés : Avertissement

Conseils de prudence : P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 : Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 : Traitement spécifique (voir les instructions sur cette étiquette).

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Fiche de données de sécurité

2.3. Autres dangers

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

Section 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux :

URETHANACRYLAT OLIGOMER

EINECS	CAS	PBT / WEL	CLP Classification	Percent
-	-	-	Eye Irrit. 2: H319	25-55%

ISOBORNYL METHACRYLATE

231-403-1	7534-94-3	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319	25-55%
-----------	-----------	---	---	--------

ALIPHATIC URETHANE ACRYLATE

-	-	-	Skin Sens. 1A: H317	5-25%
---	---	---	---------------------	-------

BIS-HEA POLY(1,4-BUTANEDIOL)-9/IPDI COPOLYMER

-	-	-	Aquatic Chronic 3: H412; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317	5-25%
---	---	---	--	-------

MBF

-	15206-55-0	-	Skin Sens. 1: H317	1-5%
---	------------	---	--------------------	------

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau : retirer immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont en contact direct avec la peau. Laver immédiatement, avec beaucoup d'eau et de savon.

Contact oculaire : rincer l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Se rendre à l'hôpital pour une consultation chez un spécialiste.

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire un demi-litre d'eau immédiatement. Consultez un médecin.

Inhalation : Éloignez la victime de la zone contaminée en veillant à votre propre sécurité. Consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Contact cutané : des irritations et des rougeurs peuvent apparaître au point de contact.

Contact visuel : des douleurs et des rougeurs peuvent survenir. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Des douleurs peuvent survenir. La vision peut devenir floue. Peut causer des dommages permanents.

Ingestion : Des irritations et des rougeurs peuvent survenir au niveau de la bouche et de la gorge. Des nausées et maux d'estomac peuvent survenir.

Inhalation : Une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression thoracique peut survenir.

Effets retardés / immédiats : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition de courte durée.

Fiche de données de sécurité

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traitement immédiat/spécial : du matériel de lavage oculaire doit être disponible sur place.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Utiliser un agent extincteur adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

Risques liés à l'exposition : La combustion dégage des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Portez un appareil respiratoire autonome. Portez des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures de libération accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Délimiter la zone contaminée par des panneaux et empêcher l'accès aux personnes non autorisées. N'essayez pas d'intervenir sans équipement de protection adapté - voir section 8 de la FDS. Ne pas créer de poussière.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales : Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Transférer dans un conteneur de récupération refermable et étiqueté pour élimination selon une méthode appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Se référer à la section 8 de la FDS.

Section 7 : Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes de manipulation : Éviter tout contact direct avec la substance. S'assurer d'une ventilation suffisante de la zone. Évitez la formation ou la propagation de poussière dans l'air.

7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : À conserver dans un endroit frais et bien aéré. Bien refermer le récipient après usage.

Emballage approprié : Doit être conservé uniquement dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail : Aucune donnée disponible.

Valeurs DNEL/PNEC

DNEL / PNEC : Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles d'exposition

Mesures techniques : S'assurer d'une ventilation suffisante de la zone.

Protection respiratoire : Un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas d'urgence. Dispositif de protection avec filtre à particules.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité bien ajustées. S'assurer qu'une douche oculaire est à portée de main.

Protection de la peau : Vêtements de protection.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État : Pâte

9.2. Autres informations

Autres informations : Aucune donnée disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales de transport ou de stockage. La décomposition peut se produire en cas d'exposition aux conditions ou aux matériaux énumérés ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

10.5. Matériaux incompatibles

Matériaux à éviter : Agents oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La combustion dégage des fumées toxiques.

Fiche de données de sécurité

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Risques liés au produit :

Danger	Route	Base
Corrosion/irritation cutanée,	DRM	Dangereux : calculé
Lésions/irritation oculaires graves,	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire/cutanée	-	Dangereux : calculé

Symptômes / voies d'exposition

Contact cutané : des irritations et des rougeurs peuvent apparaître au point de contact.

Contact visuel : des douleurs et des rougeurs peuvent survenir. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Des douleurs peuvent survenir. La vision peut devenir floue. Peut causer des dommages permanents.

Ingestion : Des irritations et des rougeurs peuvent survenir au niveau de la bouche et de la gorge. Des nausées et maux d'estomac peuvent survenir.

Inhalation : Une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression thoracique peut survenir.

Effets retardés / immédiats : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition de courte durée.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Identification PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables : Écotoxicité négligeable.

Article 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Transférez-les dans un conteneur approprié et prévoyez leur enlèvement par une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

N.B. : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence possible de réglementations régionales ou nationales concernant l'élimination des déchets.

Fiche de données de sécurité

Section 14 : Informations sur les transports

Classe de transport : Ce produit ne nécessite pas de classification pour le transport.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Réglementations spécifiques : Sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement, le règlement (UE) 2015/830

* indique un texte dans la FDS qui a changé depuis la dernière révision.

Phrases utilisées dans les art. 2 et 3 :

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement légal : Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes, mais ne prétendent pas être exhaustives. Ce document ne doit être utilisé qu'à titre indicatif. La société décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de la manipulation ou du contact avec ce produit.